

## Le CSSBE et Ville de Saint-Georges s'unissent aux bénéfices des élèves et des citoyens

Saint-Georges, le 20 avril 2021 – Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) et Ville de Saint-Georges ont officialisé, lors de la séance du conseil d'administration du CSSBE, une entente d'échange de services qualifiée d'historique par l'accessibilité à leurs infrastructures respectives.

« Maximiser l'utilisation des infrastructures publiques par le maximum d'élèves et de citoyens et au moindre coût, voilà un mandat que s'est donné le CSSBE. Nous comptons plus de 205 ententes avec les municipalités et les organismes du milieu. Nous souhaitons que cette présente entente puisse inspirer la rédaction de celles à renouveler, c'est dans l'intérêt de tous », a précisé M. Normand Lessard, directeur général du CSSBE.

Cette nouvelle entente sera pour une durée de 20 ans. Notons que les dernières ententes d'échange de services entre ces deux organisations dataient de 1978 et de 1979.

### Un partenariat pour l'accessibilité et l'inclusivité

Ainsi par cette entente, les deux organisations publiques, sous diverses conditions, mettront à la disposition de leur clientèle respective leurs installations.

« Ville de Saint-Georges est très heureuse de cette entente à long terme avec le CSSBE. Nos deux institutions jouent des rôles majeurs dans le développement de la communauté et se sont nos enfants qui en bénéficieront le plus. Ce partenariat a pour but de faciliter l'accès à nos diverses infrastructures en plus d'en faire bénéficier un plus grand nombre de personnes », de souligner le maire de Ville de Saint-Georges Claude Morin.

En plus d'un accès aux installations extérieures, Ville de Saint-Georges octroiera aux élèves dans le cadre de leurs activités scolaires pendant toute la durée de l'entente:

- 450 heures de glace au centre sportif Lacroix-Dutil annuellement afin de permettre aux élèves de développer le plaisir du patinage et de diminuer la facture aux parents de ceux inscrits dans les programmes de hockey. Par la suite, les deux partenaires ont conclu qu'un tarif horaire de 45,00 \$ serait demandé pendant les heures scolaires.
- Une journée au Centre de ski Saint-Georges sans frais pour chaque élève de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> année.
- Une visite culturelle sans frais au Centre d'arts et d'exposition au centre culturel Marie-Fitzbach aux élèves des écoles et des centres.

Quant au CSSBE, celui-ci offre, entre autres, à la population georgienne, en dehors des heures scolaires et parascolaires, l'accès à ses gymnases, à la piscine de la polyvalente de Saint-Georges, à ses terrains de soccer et de football, à la piste d'athlétisme, à ses cours d'école et à ses écoles en période estivale pour la tenue des activités organisées par le Service des loisirs et de la culture de la Ville.

### **Projets d'amélioration des cours extérieures des écoles de Saint-Georges**

En plus de l'échange de services, Ville de Saint-Georges contribuera financièrement aux projets d'amélioration des cours des écoles primaires et secondaires sur son territoire. Lesdites écoles pourront profiter jusqu'à 30 000 \$ d'aide financière pour la durée de l'entente. Ainsi, les familles de Saint-Georges auront accès à des espaces récréatifs intéressants.

### **Les travaux du Complexe multisport sont amorcés**

De plus, lors de cette séance du conseil d'administration, le CSSBE et Ville de Saint-Georges ont signé une entente d'utilisation pour l'espace aquatique (la piscine et bassin récréatif) qui sera situé dans le Complexe multisport.

Accessible à toute la population, le Complexe nécessite un investissement majeur du gouvernement du Québec en collaboration avec le CSSBE et Ville de Saint-Georges. Ce projet témoigne une fois de plus une collaboration entre les différents acteurs pour offrir à la communauté étudiante des infrastructures sportives modernes et répondant aux besoins en matière de clientèle au cours des prochaines années.

Le Complexe comprendra :

- Une piscine semi-olympique
- Un bassin récréatif
- Un gymnase double pour la pratique de nombreux sports
- 4 nouvelles classes
- Une passerelle pour rejoindre la polyvalente de Saint-Georges
- Des vestiaires
- Des gradins pour les spectateurs

La fin des travaux du Complexe est prévue à l'automne 2022.

-30-

Source : Joannie Demers  
Conseillère en communication  
Secrétariat général et services corporatifs  
418 228-5541 poste 26940 | [joannie.demers@csbe.qc.ca](mailto:joannie.demers@csbe.qc.ca)

Marie-Ève Dutil  
Directrice par intérim  
Secrétariat général et services corporatifs